



1007288701

|                   |                                                    |
|-------------------|----------------------------------------------------|
| DATE DEPOT :      | 2010-08-23                                         |
| NUMERO DE DEPOT : | 72887                                              |
| N° GESTION :      | 1987B02810                                         |
| N° SIREN :        | 340105618                                          |
| DENOMINATION :    | COMETEX                                            |
| ADRESSE :         | 4 rue de Chatillon 75014 PARIS                     |
| DATE D'ACTE :     | 2010/03/25                                         |
| TYPE D'ACTE :     | PROCES VERBAL D'ASSEMBLEES ORDINAIRE ET EXTRAORDIN |
| NATURE D'ACTE :   | TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL                          |
|                   | MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)                      |

87302810

Certifié conforme à l'original  
Paris le 30 juin 2010

**Cometex**

® Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

4 rue de Châtillon  
75014 PARIS

Cometex, Ile de France

Tel : 33 (0)1 53 90 25 45

Fax : 33 (0)1 53 90 74 40

le gérant

*[Signature]*

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 25 MARS 2010

=====

29 AOÛT 2010

Le 25 mars 2010, à 14 Heures, sur convocation de la gérance, N° DE DÉPÔT 22887  
COMETEX se sont réunis en Assemblée Générale Mixte, 4, rue de Châtillon, 75014 - PARIS,  
en vue de délibérer sur l'Ordre du jour suivant :

Partie ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2009 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

P125103 / no (TB + NJ)

Partie extraordinaire :

- Agrément de cession de parts sociales
- Changement de siège social
- Modification corrélative des statuts

25/03 / no (06)

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Louis GILDAS GUITTON, associé gérant.

Une feuille de présence a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur Louis GILDAS GUITTON, propriétaire de 1 249 parts,
- Monsieur Jean-Claude BARBE, propriétaire de 649 parts,
- Monsieur Philippe MARIE, propriétaire de 500 parts.

Sont absents, excusés, Philippe JOUBERT, Jean-Claude SARFATI, Jérôme GUITTON  
Madame Élisabeth PERRIN, indivision GELIOT propriétaires de 102 parts.

La feuille de présence, certifiée exacte par le président, permet de constater que les associés possèdent 2 398 parts sur les 2 500 au nominal de 20 € chacune, formant le capital de 50 000 € (euros), soit plus de la moitié des parts sociales ; l'Assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.



E-mail : contactidf@cometex.fr – Site web : www.cometex.fr  
Cometex Siège social : 11, rue Émile Ducloux • 75015 Paris • SARL au capital de 50.000 €  
Inscrite aux tableaux de l'Ordre des Régions de Paris et de Rouen et membre de la Compagnie Régionale de Paris  
RCS Paris B 340 105 618 • SIRET 340 105 618 000 52 • TVA Union Européenne FR 56 340 105 618 • NAF 6920 Z

Le président met à la disposition des associés :

- un exemplaire des statuts de la société,
- la feuille de présence de l'assemblée.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'examen de l'Assemblée :

- les rapports de la gérance,
- les comptes annuels,
- le texte des projets de résolutions.

Il précise que les rapports de la gérance, les comptes annuels, ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été communiqués aux associés, et l'inventaire tenu à leur disposition, au siège social, conformément aux dispositions réglementaires. L'Assemblée lui en donne acte.

Après avoir donné lecture de ses rapports, le gérant présente à l'Assemblée les comptes annuels.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

**Partie ordinaire :**

#### **PREMIÈRE RÉOLUTION : APPROBATION DES COMPTES**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 30 septembre 2009 approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 40 430 € (euros).

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée donne en conséquence à la gérance quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

#### **DEUXIÈME RÉOLUTION : AFFECTATION DU RÉSULTAT**

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter, le bénéfice de l'exercice de 40 430 € (euros) au poste « autres réserves ».

L'Assemblée Générale reconnaît, en outre, qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende n'a été versé au titre de chacun des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

### **TROISIÈME RÉSOLUTION : CONVENTIONS DE L'ARTICLE L 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, l'Assemblée Générale prend acte de la continuation des conventions antérieurement approuvées,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

#### **Partie extraordinaire :**

### **QUATRIÈME RÉSOLUTION : AGREMENT DE CESSIION DE PARTS SOCIALES**

En application de l'article 11.1 des statuts, l'assemblée donne son accord pour la cession par l'indivision Nicolas GELIOT des 55 parts sociales lui appartenant, au bénéfice de Monsieur Philippe MARIE, associé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. /

### **CINQUIEME RESOLUTION : TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL.**

L'assemblée générale décide le transfert du siège social à l'adresse suivante :

**4, rue de Châtillon, 75014 - PARIS** /

à compter du 1er avril 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. /

### **SIXIEME RESOLUTION: MODIFICATION DES STATUTS**

Compte tenu des résolutions précédentes, et sous réserve de la cession effective des 55 parts sociales de l'indivision GELIOT, l'assemblée générale adopte une nouvelle rédaction des articles correspondants des statuts :

#### **ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL**

*Le siège social est fixé au 4, rue de Châtillon - 75014 PARIS.* /

*Il peut être transféré dans la même ville par simple décision de la gérance et partout en vertu d'une décision extraordinaire des associés.*

#### **ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL - PARTS SOCIALES**

I - Le capital social est fixé à cinquante mille (50 000) €. Il est divisé en deux mille cinq cents (2 500) parts de 20 € chacune, numérotées de 1 à 2 500, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports initiaux ou des cessions de parts ultérieurement consenties, savoir

|                                                                                                                                                                                        |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 1. à Monsieur Louis-Gildas GUITTON, à concurrence de mille deux cent quarante neuf parts portant les numéros de 1 à 174, 286 à 345, 501 à 1 436, 1 997 à 2 075<br>ci .....             | 1 249 |
| 2. à Monsieur Jérôme GUITTON, à concurrence de quarante parts portant les numéros de 477 à 500 et 2 076 à 2 091,<br>ci .....                                                           | 40    |
| 3. Monsieur Jean-Claude SARFATI, à concurrence d'une part portant le numéro 346<br>ci .....                                                                                            | 1     |
| 4. à Mademoiselle Élisabeth PERRIN, à concurrence de cinq parts portant le numéro 175 et 2 093 à 2 096,<br>ci .....                                                                    | 5     |
| 5. à Monsieur Jean-Claude BARBE, à concurrence de six cent quarante neuf parts portant les numéros 231 à 285, 376, 1 437 à 1 876, 2 097 à 2 100, 347 à 375 et 1 877 à 1996<br>ci ..... | 649   |
| 6. à Monsieur Philippe MARIE, à concurrence de cinq cents parts portant les numéros de 377 à 476 et 2 101 à 2 500, de 176 à 230,<br>ci.....                                            | 555   |
| 7. à Monsieur Philippe JOUBERT, à concurrence d'une part portant le numéro 2 092<br>ci.....                                                                                            | 1     |
| Total égal au nombre de parts composant le capital social, deux mille cinq cents,<br>ci .....                                                                                          | 2 500 |

Les soussignés déclarent expressément que toutes les parts représentant le capital social leur appartiennent, sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus, correspondant à leurs apports respectifs, et sont entièrement libérées.

#### SEPTIEME RESOLUTION : FORMALITES

L'Assemblée confère tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir partout où besoin sera les formalités prévues par la législation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 h 30.

De tout ce que dessus, l'associé gérant a dressé le présent procès-verbal.

Les associés présents

Le gérant

87302810

**TRANSFERT SIEGE SOCIAL**

COMETEX  
SARL au capital de 50.000 euros  
Siège social : 4 rue de Châtillon  
75014 PARIS  
RCS PARIS 340 105 618

Document mentionnant les sièges sociaux antérieurs  
Conformément aux dispositions de l'article 53 du décret n°84-406 du 30 mai 1984  
(transfert dans le ressort d'un autre Tribunal de Commerce)

**LISTE DES SIEGES ANTERIEURS**

| Date d'établissement<br>Du siège correspondant | Siège social                        | Immatriculation au Greffe du<br>Tribunal de Commerce |
|------------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------------------------|
| STATUTS                                        | 11 RUE EMILE DUCLAUX<br>75015 PARIS | PARIS                                                |
| PV d'AGE du 25/03/2010                         | 4 RUE DE CHATILLON<br>75014 PARIS   | PARIS                                                |

8